

GUIDE des FAMILLES

2023/2024



www.mairie-cabannes.fr



www.facebook.com/VilleCabannes

LE MOT DE LA COMMISSION

Chers Parents, Chers Cabannais,

Avec un léger retard, nous sommes heureux de vous adresser ce livret pour la troisième année.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élèves et enseignants, ainsi qu'une très belle année scolaire à l'ensemble des enfants, du corps enseignant et du personnel municipal.

Vous trouverez au fil des pages de ce guide des familles, toutes les informations scolaires et extra-scolaires dont vous pourriez avoir besoin.

Cet été a été marqué par l'obtention de l'agrément de notre cuisine centrale, la mise en place du nouveau portail famille, l'installation du jeu toboggan et de la rénovation peinture de la BCD à l'école élémentaire.

Bonne lecture !

Les membres de la Commission Enfance Jeunesse :

Sandra LUCZAK - Richard BENEJEAN - Sandrine REBUFFAT
Maggie SOLER - Marie DUMAS - Joséphine CHUECOS
Jean-Louis CLOEZ - François CHEILAN

Nous contacter

ENFANCE JEUNESSE

Adjoint au Maire en charge de l'Enfance Jeunesse

Sandra LUCZAK

s.luczak@mairie-cabannes.fr

Responsable Enfance Jeunesse

Loïc DRIOT

enfance.jeunesse@mairie-cabannes.fr



ORGANISATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE AIMÉ TEISSIER

Directrice : Sophie TACUSSEL Tel : 04 90 90 40 43 Nombre de classes : 5

e-mail : ce.0132003g@ac-aix-marseille.fr

CLASSE	ENSEIGNANT	ATSEM
PS/MS	Stéphanie LE GALL	Amandine BIALLET
PS/MS Décharge Direction	Sophie TACUSSEL Audrey RIEUNIER	Julie ARDIET
PS/MS	Justine MAS	Daïva GARCY
GS	Cathy MATHIEU Caroline RIVIERE-DONNET	Christine GRENIER
MG/GS	Marie-Pierre DERAMBURE	Cathy RATH



les ATSEM de gauche à droite :

Christine GRENIER

Amandine BIALLET

Julie ARDIET

Cathy RATH

HORAIRES D'ÉCOLE

lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30

OUVERTURE DES PORTES

le matin de 8h20 à 08h35
l'après-midi de 13h20 - 13h30





ECOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

Directrice : Sandrine ARENAS Tel : 04 90 90 40 44 Nombre de classes : 8

e-mail : ce.0130390d@ac-aix-marseille.fr

La directrice est déchargée d'enseignement le jeudi et vendredi ; Merci de prendre rendez-vous si vous souhaitez la rencontrer.

CLASSE	ENSEIGNANT
CP	Samuel SAINT-PIERRE/ Séverine LUTZ
CP/CEI	Yann CHARBONNIÈRE
CEI	Laurence ARQUEZ
CE2	Barbara BENDIB
CE2/CM1	Patricia RANGON
CM1 Décharge Direction	Sandrine ARENAS Audrey RIEUNIER
CM1/CM2	Sabine ALBENGA-DESFAUDES / Audrey RIEUNIER
CM2	Laurence DELAUNAY
ULIS	Virginie PRUDHOMME
UPE2A	Elodie CHASTELAS
Maître E	Sophie HIVERT SAUZE
ACTIVITÉ	INTERVENANT
BCD	Marine VIDAU



HORAIRES D'ÉCOLE
lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30

OUVERTURE DES PORTES
Le matin de 8h20 à 08h30
L'après-midi de 13h20 - 13h30



VACANCES SCOLAIRES

Vacances scolaires 2023-2024

Vacances	zone B
Rentrée scolaire 2023	Jour de reprise : lundi 4 septembre 2023
Vacances de la Toussaint 2023	Fin des cours : samedi 21 octobre 2023 Jour de reprise : lundi 6 novembre 2023
Vacances de Noël 2023	Fin des cours : samedi 23 décembre 2023 Jour de reprise : lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver 2024	Fin des cours : samedi 24 février 2024 Jour de reprise : lundi 11 mars 2024
Vacances de printemps 2024	Fin des cours : samedi 20 avril 2024 Jour de reprise : lundi 6 mai 2024
Pont de l'Ascension 2024	Fin des cours : mercredi 8 mai 2024 Jour de reprise : lundi 13 mai 2024
Grandes vacances 2024	Fin des cours : samedi 6 juillet 2024

ENTRÉES ET SORTIES

Les parents veilleront au respect des horaires de façon à ne pas perturber les activités de la classe de leur enfant ainsi que celle de la classe de la directrice.

Les retards doivent rester exceptionnels.

ABSENCES

La fréquentation régulière de l'école élémentaire est obligatoire.

Toute absence doit être signalée impérativement à l'école par téléphone dès le matin. Au retour de l'enfant, un justificatif écrit est transmis au maître de la classe indiquant le motif de l'absence.

Si votre enfant est malade prévenez avant 8h30 pour le matin ou avant 13h30 pour l'après-midi.

L'école dispose d'un répondeur téléphonique sur lequel vous pouvez laisser un message. Il est consulté plusieurs fois par jour.



CAHIER DE LIAISON

Ce cahier sert à faciliter l'échange d'informations entre vous et l'équipe éducative. Nous vous demandons de le lire, de le signer. Votre enfant doit l'avoir dans son cartable tous les jours. Si vous souhaitez contacter un membre de l'équipe éducative, prenez rendez-vous à l'aide de ce cahier.

Afin de faciliter la mise en place de l'enseignement à distance en cas besoin, chaque classe est sur l'application kclassy. Il est donc demandé à chaque parent de créer un compte sur cette application. Un code vous sera ensuite communiqué par l'enseignant pour pouvoir rejoindre la classe numérique de votre enfant.

Lorsque les élèves sont en classe, merci de privilégier la communication par le cahier de liaison.

RENCONTRE AVEC L'ENSEIGNANT

Pour rencontrer l'enseignant(e) de votre enfant, il est préférable de prendre rendez-vous via le cahier de liaison.

Pour toutes les questions concernant la classe, le dialogue avec l'enseignant est à privilégier.

DECHARGE DE DIRECTION

La directrice est au bureau le jeudi et vendredi, il est plus facile de la contacter ces jours-là.

Les lundis et mardis sont consacrés à sa classe de CMI. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur de l'école en précisant vos coordonnées et le motif de votre appel.

Pour rappel : les messages concernant la garderie, la cantine, le goûter ou l'étude doivent être laissés au guichet unique de la mairie de Cabannes (0490904058).

« POINT TRAVAUX » aux Écoles !



ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE AIMÉ TEISSIER

- Installation d'un nouveau toboggan,
- Équipement de trois vidéoprojecteurs interactifs,
- Peinture de la salle de motricité et deux salles du périscolaire,
- Isolation et étanchéité de 210 m² de toiture terrasse.



ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

Réhabilitation de la salle BCD à l'école primaire

- Améliorations majeures avec la réhabilitation de la salle de la Bibliothèque Centre de Documentation (BCD). Les murs ont été rénovés avec des plaques résistant aux chocs et facilement lessivables, offrant un espace sûr et attrayant pour nos élèves. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des travaux de réfection annuels de l'école.



Sorties culturelles prévues cette année scolaire

Tous les CP : visite de la grotte Chauvet

Tous les CP : sortie en forêt

CP/CE1 et CE1 : visite de Glanum et de la forteresse de Mornas

CE2 et CE2/CE1 : construction d'une cabane à insecte à Carpentras

CE2, CE2/CE1, CE1 et CE1/CE2 : visite de la grotte Cosquer

CE2 et CE2/CE1 : sortie scientifique à Mouriès (le parcours de l'eau)

Tous les CE1 : visite du château de Grignan

CE1/CE2 et CE2 : sortie scientifique à l'Université d'Avignon

CE1/CE2 et CE2 : visite de l'écomusée de la forêt de Gardanne

Tous les CE2 : visite de la mine témoin d'Alès

Les élèves d'Ulis sont inclus avec leur classe d'accueil.



Sorties sportives

Juin 2024 : journée olympique, en partenariat avec l'équipe périscolaire pour toute l'école.

Mars 2024 : organisation d'une rencontre de relaxation à Cabannes pour les CP et les CE1.

Participation à une rencontre de sport collectif (basket ?) à Châteaurenard pour les CP, CE1 et CE2.

Participation à une randonnée à Châteaurenard : CP, CE2, CE2/CE1, CE1 et CE1/CE2.

Printemps 2024 : Participation à une rencontre de rugby à Mollégès pour les CE1/CE2 et CE2.

16 février 2024 : Organisation d'une rencontre d'acrosport au pôle inter-générationnel Cabannes pour les CE2, CE2/CE1, CE1, CE1/CE2.

16 mai 2024 : Organisation d'une rencontre de sport collectif (J.O.V.I) au complexe sportif de Cabannes pour les CE2, CE2/CE1, CE1, CE1/CE2 et CE2.

Formations

Septembre 2023 : agrément vélo pour 7 parents de la classe de CE1/CE2.

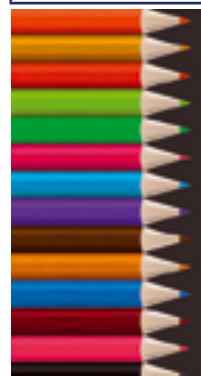
Formation à la course d'orientation pour les enseignants des classes de CE2, CE2/CE1, CE1, CE1/CE2 et CE2.





MATERNELLE		
* Contrat d'apprentissage		
CLASSE	ENSEIGNANT	AIDE MATERNELLE
TPS/PS	Sylvie FAURE	Marie-Line CHAUVIN Emeline FEUILLET* AM
MS	Marine LEMAITRE	Katia RUIZ Emeline FEUILLET PM
MS/GS	Ludivine PRUNIER DUPARGE (lundi - mardi - vendredi) Caroline FEVRIER (jeudi)	Guyline PONS Raphaël FOUBERT*

ÉLÉMENTAIRE	
CLASSE	ENSEIGNANT
CP	Laure TORAN
CE1	Caroline FEVRIER (lundi, mardi) & ROUARD Aurore (jeudi, vendredi)
CE2	Caroline BALISSANT
CM1	Valérie FAIVRE D'ARCIER
CM2	Julia PASTOR-LLORET



HORAIRES ÉCOLE MATERNELLE
lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 11h35 / 13h30 - 16h20

HORAIRES ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h30

OUVERTURE DES PORTES
10 mn avant l'entrée en classe

Secrétariat/Comptabilité : Céline GIRARD

e-mail : secretariat@saintemadeleine.fr

Cantine : Joe DUCHEMANN

Bibliothèque/Informatique : Gaëlle REVUELTA

Entretien : Marylène SAING

La cantine et le service de garderie (de 7h30 à 8h15 et de 16h30 à 18h30) sont assurés par le personnel de l'établissement ; toutes **les modifications concernant la cantine doivent être faites auprès du secrétariat avant le mardi 12h00 pour la semaine suivante.**

« LE MOT » de l'École !

Les moments forts de ce début d'année scolaire :

Une célébration de rentrée : les enfants et toute la communauté éducative étaient accompagnés par les religieuses et le père Danielo dans la cour des maternelles.

La semaine du goût dans les classes de maternelle : Découverte des fruits et préparation d'une grande salade de fruits, d'une soupe de légumes et de tartes aux pommes, partagées entre les enfants.

Vente de goûter : Les parents de la classe du CE2 ont géré une vente de gâteaux à la sortie de l'école pour le financement de la classe de voile.



École privée Sainte Madeleine - Aubance

2013 - 2014

A venir

Le Marché de Noël et sa chorale avec tous les enfants : le vendredi 15 décembre.

Il réunira tous ceux qui le veulent pour partager un vin chaud, acheter des décorations fabriquées par les enfants. Participation de plusieurs artisans locaux dans la cour de l'école.

Le Carnaval : le 19 avril tous les enfants et les adultes se déguisent pour danser et chanter dans la cour de l'école.

L'opération « Bol de riz » est une action

de partage pour le carême : lors de la semaine Sainte. Les enfants mangent uniquement un bol de riz. La totalité des fonds récoltés grâce à cette action de partage est reversée aux sœurs de la Sainte Famille au profit d'une école aux Philippines.

Le spectacle de fin d'année et la kermesse auront lieu dans la cour de l'école le 15 juin 2024. Les membres de l'APEL assureront la tenue d'un stand buvette, des jeux pour les enfants et du repas tout au long de la journée.

Les projets interclasses :

Les CM1 et les CM2 sont allés à l'Opéra d'Avignon

Tous les élèves de la MS au CM2 sont sortis à l'auditorium du Thor pour assister à la représentation de « La flûte enchantée »

Les CE2 et les CM1 ont visité la grotte Cosquer à Marseille.

Les MS et les CE1 vont visiter le vieux mas à Beaucaire en avril et le seaquarium au Grau du Roi en mai

Les GS et les CP vont faire une classe poneys pendant 3 jours.

Les CP, CM1 et CM2 vont faire du théâtre et feront une représentation aux parents en fin d'année

Toutes les maternelles et les CE1 font de l'initiation au cirque et feront un spectacle en fin d'année

Chaque classe a des cours d'initiation au yoga et à la danse, dès le CP les élèves ont des cours d'informatique et à partir de la maternelle des sorties à la médiathèque sont organisées.

Les enfants vont également participer à de nombreux projets avec leur enseignante : spectacle pour les maternelles, sorties piscine, etc....

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'école sur notre site internet :

www.saintemadeleine.fr

ASSOCIATIONS LIÉES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE PUBLIQUES



- Les Amis de l'Instruction Laïque (A.I.L.)

Présidente : Marine BETON

e-mail : ail.cabannes@free.fr



www.facebook.com/AILCabannes/

Objectif : Les Amis de l'Instruction Laïque (A.I.L.) est une association de parents d'élèves bénévoles qui œuvrent pour les enfants des écoles maternelle et primaire.

Grâce à vos adhésions à l'association et à vos dons lors des différentes manifestations que nous organisons dans l'année, nous pouvons apporter des sourires aux enfants.

Petit plus pour nos adhérents... vous bénéficierez de réductions lors de notre brocante et de cartons supplémentaires lors de notre loto et bien d'autres avantages encore...

En effet, les AIL apportent une aide financière aux écoles pour les sorties scolaires, et les spectacles durant l'année.

- Pour Noël nous offrons à chaque enfant un livre et faisons venir le père Noël. Nous créons également des décors afin d'égayer leurs écoles.
- Organisation d'une chasse aux œufs de pâques, et une belle et grande kermesse de fin année, avec tickets, gâteaux et boissons offertes,
- Lors de notre loto le carton

est offert aux enfants pour leur participation...

Au cours de l'année nous aurons besoin de votre aide pour l'installation ou le rangement de matériels lors de nos manifestations et également d'une aide dans la confection de gâteaux, crêpes ou autres....

Pour nous venir en aide rien de plus simple : à chaque manifestation nous donnerons via les maîtresses et maîtres un bulletin d'information dans le cahier de correspondance de vos enfants, qu'il faudra nous retourner.

Nous avons un partenariat avec le site « À Qui S » qui vous permet d'avoir des réductions tout au long de l'année. Grâce à vos achats nous récoltons de l'argent.

Dans un but de protection de notre planète et de récolter de l'argent depuis un an nous avons développé un partenariat avec Terra cycle : Récolte dans les deux écoles des gourdes de compote et de lait. Vos enfants ont la possibilité de les déposer dans les poubelles réservées à cet effet.

ASSOCIATIONS LIÉES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRÉ

Présidente : Sabine Albenga-Desfaudes

Secrétaire : Barbara Bendib

Trésoriers : Élodie Sevenier et Yann Charbonnière

Site internet : <http://www.mairie-cabannes.fr/U-S-E-P-76>

Objectif : Grâce à leur adhésion à l'association USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires), les élèves de l'école publique de Cabannes vivent au quotidien :

- la pratique d'activités physiques et sportives ;
- un engagement dans la vie associative ;
- des activités réflexives pour « penser, échanger ou débattre » ;
- des découvertes artistiques et culturelles favorisant la création.

Encadrés par leurs enseignants, leurs AESH et par des parents bénévoles, les élèves participent à des rencontres qui mettent en actes des valeurs citoyennes, humanistes, laïques et solidaires.

En 2022-2023, les élèves de l'école publique affiliés à l'USEP se sont rendus à Châteaurenard, Mollégès et Cabannes pour vivre des rencontres de handball, de gymnastique, de relaxation, d'acrosport et de JOVI (un sport collectif joué avec un frisbee).

En 2023-2024, la dynamique olympique sera entretenue tout au long de l'année par des défis sportifs. L'esprit de cet événement, dont les enfants sont les acteurs, est résumé par la formule « J'agis, je comprends, je débats ». « J'agis » en participant sportivement, en prenant du plaisir dans l'action mais aussi des responsabilités ; « je comprends » toutes les dimensions d'un événement planétaire qui s'inscrit dans l'Histoire, avec des effets positifs ou en révélant les tensions politiques de l'époque ; « je débats » enfin autour de questions de société en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques : fair-play, inclusion, développement durable, santé ou mixité.

Enfin, cette année, quelques classes s'inscriront dans un projet pluridisciplinaire autour du vélo : un projet certes sportif, mais aussi citoyen et écolo !



ASSOCIATIONS LIÉES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE PUBLIQUES

- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

Présidente : Céline PEUGEOT

e-mail : fcpe.cabannes@gmail.com

Objectif : La FCPE représente les parents d'élèves ; elle fait le lien entre les parents, les enseignants et la municipalité. Les représentants des parents d'élèves sont élus chaque année. Ils sont membres du conseil d'école qui se réunit une fois par trimestre. Les élections de parents d'élèves se dérouleront le **vendredi 13/10/23**.



ECOLE PRIVÉE SAINTE-MADELEINE

- Association des Parents d'élèves de l'École Libre



Présidente : Joëlle REY e-mail : apelsaintemadeleine13440@gmail.com

www.facebook.com/APEL-Sainte-Madeleine-1831281857143651/

Objectif : L'APEL a pour mission la gestion des diverses manifestations au sein de l'école pour permettre le financement des sorties et activités scolaires.



RESTAURATION SCOLAIRE DES ÉCOLES PUBLIQUES

PERSONNEL MUNICIPAL DU RESTAURANT SCOLAIRE

Responsable : Philippe RÉGUDY

Équipe : Nathalie MACIOCI - Isabelle RIPAMONTI - Christophe LAMBERT - Sylvie MEKERSI



De droite à gauche :

Sylvie MEKERSI

Isabelle
RIPAMONTI

Nathalie MACIOCI

Christophe
LAMBERT

Philippe RÉGUDY

La restauration scolaire est un service assuré par la commune afin de répondre aux besoins des parents n'ayant pas la possibilité de venir chercher leur(s) enfant(s) pour des raisons professionnelles ; ce service ne constitue pas une obligation pour la collectivité.

Les menus sont programmés à la semaine (mais peuvent être modifiés en fonction des livraisons) et font l'objet d'une validation par une diététicienne

Tarif repas : 3,15 €

Une facturation modifiée

Un changement est à noter : la facturation est désormais établie à terme échu. Les familles recevront ainsi une facture en fin de mois en lieu et place du pré-paiement.

Tout repas non réservé dans les délais (5 jours) sera facturé double (repas majoré).

EN CAS D'ABSENCE JUSTIFIÉE PAR UN CERTIFICAT MÉDICAL, L'INSCRIPTION POURRA ÊTRE ANNULÉE.

Les menus sont programmés à la semaine (mais peuvent être modifiés en fonction des livraisons et des approvisionnements) et font l'objet d'une validation par une diététicienne avant publication sur le site de la Mairie, affichage à l'entrée des écoles et diffusion via le portail famille.

Chaque jour, un repas unique est proposé ; poisson frais, repas à thème, burger du mois, produits Bio, etc... toutes les composantes sont réunies pour **varier les plaisirs des enfants et leur faire découvrir de nouvelles saveurs en privilégiant les fruits et légumes de saison dont la provenance est essentiellement locale.**

Engagé dans une démarche écocitoyenne, le restaurant scolaire a mis en place le tri des déchets de restauration et leur pesée afin d'évaluer le ratio déchet/personne. Nous pouvons être fiers des résultats :



« ZOOM SUR... »



Cet été, des travaux d'aménagement ont été réalisés au restaurant scolaire :

- cloisonnement de la zone de stockage,
- révision puits de lumière,
- peintures diverses.

Agrément cuisine centrale : reconnaissance officielle délivrée par les autorités sanitaires, attestant que l'établissement respecte des normes strictes en matière d'hygiène et de gestion des produits alimentaires. Cela garantit non seulement la sécurité alimentaire, mais aussi la

qualité des repas produits. Cet agrément certifie les procédures de confection et de livraison des repas en garantissant la sécurité alimentaire.

Merci à Philippe REGUDY et toute son équipe pour le travail accompli.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE



GUICHET UNIQUE ENFANCE JEUNESSE

Chargée du Guichet Unique et de l'Accueil : Sandra GRENIER

Adresse : Bureau Enfance Jeunesse - Boulevard des Écoles
(à côté de l'école élémentaire)

Tel : 04 90 90 40 58 Port : 06 72 57 73 33

e-mail : guichet.unique@mairie-cabannes.fr

POUR QUELLES DÉMARCHES ?

- Inscription aux écoles publiques,
- Réservation et paiement au restaurant scolaire,
- Réservation et paiement à l'Accueil périscolaire du matin et du soir,
- Réservation et paiement à l'ALSH « Les Marmoussets »,
- Inscription et paiement de la colonie d'Auroux.
- Informations et renseignements.

Les inscriptions et les règlements se font aussi via le portail famille.

COMMENT UTILISER LE PORTAIL « FAMILLE » ?

L'accès au portail « FAMILLE » se fait depuis <https://cabannes.connecthys.com>. Pour y accéder, un identifiant unique est transmis à chaque famille par le Guichet Unique dès la réception du dossier complet d'inscription.

Le portail famille permet de réaliser l'ensemble des démarches en ligne : inscriptions, règlement de factures à terme échu... et de bénéficier d'une information rapide par mail des actions du service Enfance Jeunesse (menus, événements,...).

HORAIRES D'OUVERTURE	
Lundi, mardi, jeudi	7h45 - 12h00 / 13h00 - 17h30
mercredi et vendredi	7h45 - 12h00



ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Référente périscolaire : Annie AUFEUVE

Adresse : Bureau Enfance Jeunesse - Boulevard des Écoles
(à côté de l'école élémentaire)

Tel : 04 90 90 40 56

e-mail : service.periscolaire@mairie-cabannes.fr

ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE	
MATIN	SOIR
2 ATSEM	1 ANIMATRICE 2 ATSEM

ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE	
MATIN	SOIR
2 ANIMATEURS	4 ANIMATEURS et 2 ENSEIGNANTS

Les garderies du matin et du soir mises en place par la Municipalité sont réservées aux enfants dont les deux parents travaillent. Depuis le 6 novembre, un temps d'étude, un autre de soutien et le CLAS viennent compléter la garderie du soir. Ils sont soumis à l'invitation des enseignants. Dans un souci de sécurité, la sortie de l'accueil périscolaire goûter (16h30/17h) se fait au petit portail à côté du guichet unique. Aucun parent n'est autorisé à entrer dans l'enceinte de l'école.



A la maternelle, possibilité de venir chercher les enfants de façon échelonnée.

Au primaire, aucune sortie n'est possible avant 16h45.

Dans un souci d'organisation et de gestion du personnel, merci de nous informer de toute annulation de réservation périscolaire **au plus tard 48 heures avant sur le portail « FAMILLE »** ou **au guichet unique**.

**AUCUNE ANNULATION
NE PEUT ÊTRE FAITE AUPRÈS DE L'ENSEIGNANT LE MATIN.**

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT

Garderie du soir année scolaire

Objet	Goûter	Aide aux devoirs	Etudes	Soutien (PACTE)	CLAS
	Temps du goûter 16h30 – 17h (Ouverture du portail à 16h45, côté guichet unique)	Accompagnement aux devoirs par les animateurs (sauf le vendredi : animation)	Accompagnement personnalisé, renforcement scolaire	Renforcement scolaire	Aide méthodologique et développement d'un projet collectif pour développer des compétences
Horaires	16h30 – 17h (Ouverture du portail à 16h45, côté guichet unique)	16h30-18h (Ouverture du portail à 17h50, côté parking)	16h45-17h45	16h45-17h45	16h30-18h (Ouverture du portail à 17h50, côté parking)
Capacité d'accueil	50 maximum	28 maximum	Sur invitation des enseignants	Sur invitation des enseignants	12 maximum
Encadrement	Agents municipaux	Agents municipaux	Enseignants	Enseignants	Agents municipaux
Conditions de participation	Ouvert aux enfants dont les 2 parents travaillent	Ouvert aux enfants dont les 2 parents travaillent	Sur invitation	Sur invitation	Sur invitation
Inscription sur le portail famille	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Tarif	0.30€	0.70€	0.70€	Gratuit	Gratuit
Financement	Mairie	Mairie	Mairie	Education nationale	Mairie + CAF

Rappel : pour l'ensemble de ces activités, un dossier d'inscription périscolaire est obligatoire. Il est disponible sur le site internet de la commune, sur le portail famille et au guichet unique.

L'ÉQUIPE DU PÉRISCOLAIRE



L'équipe du périscolaire avec de gauche à droite :
Sandra GRENIER, Blandine MARTIN, Luc DELOR, Annie AUFEUVE, Samir LAKHEL, Clara BELLE, Marine VIDAU, Corinne RACHET, Christelle ROLLAND, Rachel PERON.

HORAIRES D'ACCUEIL
lundi, mardi, jeudi, vendredi
matin : 7h45 - 8h10
soir : 16h30 - 18h00

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Directrice : Blandine MARTIN

Adresse : Avenue Clotilde Parisot

Tel : 04 90 95 28 01 Port : 06 72 56 20 74

Mail : les.marmoussets@mairie-cabannes.fr



LE MERCREDI

Équipe d'animation : Christelle ROLLAND - Annie AUFEUVE - Corinne RACHET - Samir LAKHEL - Rachel PERON - Marine VIDAU.

LES ATSEM peuvent également intervenir sur ce temps d'animation.

L'accueil de loisirs est une structure complémentaire de l'école et des parents qui contribue à l'épanouissement des enfants et des jeunes dont la prise en compte est primordiale puisqu'ils représentent l'avenir et la société de demain.

PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif définit les objectifs mais également le cadre général de fonctionnement, d'encadrement et de sécurité.

Les objectifs éducatifs sont :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins,
- Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne,
- Favoriser et construire une relation entre les parents et l'équipe d'animation.

MODALITÉS D'ACCUEIL

L'accueil des enfants se fait en demi-journée ou en journée pour les mercredis, et en journée pour les vacances.

Les inscriptions pour les mercredis en temps scolaire se font au moins 5 jours à l'avance ou ponctuellement en fonction des places disponibles auprès du guichet unique ou via le portail famille.



Sortie au zoo de Montpellier

VACANCES SCOLAIRES

Vacances d'hiver : du 26 février au 8 mars 2024

Thème : « Expérience scientifique : Exploration marine »

Période d'inscription et d'annulation : du 29 janvier au 11 février 2024

Les inscriptions se font au forfait de 4 ou 5 jours.

Les annulations en dehors de cette période ne sont pas remboursables.

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LES VACANCES SCOLAIRES en priorité sur le PORTAIL FAMILLE	
PÉRIODE D'INSCRIPTION & D'ANNULATION	DATES D'OUVERTURE
Du 25 septembre au 8 octobre	AUTOMNE Du 23 octobre au 3 novembre 2023
FERMÉ	NOËL Du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024
Du 29 janvier au 11 février	HIVER Du 26 février au 8 mars 2024
Du 25 mars au 7 avril	PRINTEMPS Du 22 avril au 3 mai 2024
Du 10 au 23 juin	ETE Du 8 juillet au 16 août 2024

Connectez-vous au [portail « FAMILLE »](#) avec votre code abonné et réalisez toutes vos démarches facilement !



BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

GUICHET UNIQUE ENFANCE JEUNESSE

Tel : 04 90 90 40 58 Port : 06 72 57 73 33

e-mail : guichet.unique@mairie-cabannes.fr

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT

Vacances scolaires

HORAIRE D'ACCUEIL ET DE DÉPART		
Mercredi		
Accueil échelonné de 7h45 à 9h00		
Départ échelonné de 17h à 18h		
INSCRIPTION	TEMPS D'ACCUEIL MATIN	TEMPS D'ACCUEIL APRÈS-MIDI
1/2 journée AVEC repas	7h45 - 13h30	11h30 - 18h
1/2 journée SANS repas	7h45 - 11h30	13h30 - 18h
Journée complète	7h45 - 18h	
Vacances scolaires		
Départ échelonné de 17h à 17h45		
INSCRIPTION	TEMPS D'ACCUEIL MATIN	TEMPS D'ACCUEIL APRÈS-MIDI
Journée complète	7h45 - 18h (17h45 pendant les vacances)	
LIEU D'ACCUEIL		
Enfants - de 6 ans	Enfants + de 6 ans	
École Maternelle Aimé TEISSIER	ALSH Les Marmoussets	



En Ht à G : Travail manuel
En Ht à D : Fête du centre



Activités avec le Foyer de vie Saint-Martin (Carpentras)

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

LA DIRECTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS EST À VOTRE ÉCOUTE

Tel : 04 90 95 28 01

Port : 06 72 56 20 74

e-mail : les.marmoussets@mairie-cabannes.fr



NOUVEAU CENTRE LOISIRS MÊMES ÉQUIPES... NOUVEAU CENTRE



Vue aérienne du projet qui devient réalité

En 2024, se déroulera le déménagement du centre de loisirs dans ses nouveaux locaux situés à côté du stade de Football, faisant de cet espace un lieu d'activités sportives et ludiques adapté aux enfants.



Vue projet de l'espace de jeu extérieur



COLONIE D'AUROUX

La Municipalité organise des séjours enfants de la colonie d'Auroux durant l'été.

Le centre de vacances avec hébergement d'Auroux en Lozère (48) est une structure appartenant à la commune de Cabannes. Elle permet d'accueillir pendant la période estivale jusqu'à 48 enfants par semaine.

L'équipe encadrante se compose d'un directeur et de 2 à 8 animateurs en fonction des effectifs.



L'inscription des enfants se fait à la semaine avec possibilité d'inscription pour plusieurs séjours.

Rafting, canoë, balade VTT et autres activités en tous genres sont au programme.

L'âge des enfants accueillis se situe entre 6 et 16 ans.

Les inscriptions s'effectuent au guichet unique selon un calendrier communiqué ultérieurement. Pour l'année 2024, les 4 séjours suivants seront proposés aux dates suivantes :

Séjours 2024	
Intitulé	Dates des vacances
Séjour 1	du 7 au 14 juillet
Séjour 2	du 14 au 21 juillet
Séjour 3	du 21 au 28 juillet
Séjour 4	du 28 juillet au 4 août

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

GUICHET UNIQUE ENFANCE JEUNESSE

Tel : 04 90 90 40 58 / Port : 06 72 57 73 33

mail : guichet.unique@mairie-cabannes.fr



SÉJOUR ADOS COLONIE D'AUROUX

Comme en 2023 la collectivité ambitionne d'organiser un séjour pour les adolescents âgés de 14 à 17 ans. Le but de ce séjour est de participer à l'autonomie des jeunes en leur confiant des tâches de la vie quotidienne tout en profitant des activités mises en place tout au long de la semaine (Rafting, Canyoning, VTT,..).

Ce séjour se fait conjointement avec d'autres accueil jeunes pour créer du lien entre les adolescents du territoire (Communes voisines du Vaucluse et des Bouches-du -Rhône).

Date Séjour 2024 : du 4 au 11 août.



Construction de Cabane



Web TV



Partie de Pêche



La Boum d'Auroux



ACCUEIL JEUNES DE CABANNES

Directeur : Samir LAKHED

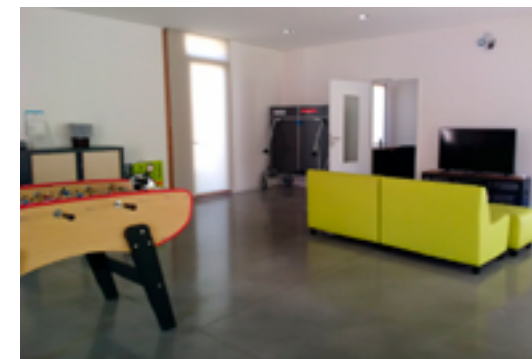
Adresse : Espace Intergénérationnel « La Durance » - Boulevard Saint-Michel

Tel : 04 90 90 47 95

Mail : accueil.jeunes@mairie-cabannes.fr

À compter de janvier 2024 l'Accueil Jeunes dédié aux 14 - 17 ans ouvrira le mercredi et une partie des vacances scolaires.

Il sera complété d'un Point Information Jeunesse (PIJ) pour accompagner les jeunes dans leur autonomie (Orientation, CV, démarches diverses).



ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

L'ESPACE JEUNES EST À VOTRE ÉCOUTE

POUR ÉCHANGER OU VOUS FAIRE DÉCOUVRIR LES LIEUX !



CRÈCHE L'EAU VIVE

PETITE ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : VIRBEL Elodie
Vice-présidente : ROYOL Lola
Trésorier : SERNA Emmanuel
Co-secrétaire : DUEE Kelly
Co-secrétaire : LY Déborah



1° CRÈCHE L'EAU VIVE

Directrice : Christine MENICHINI
Adresse : Place du Lavoir (à proximité immédiate de l'école maternelle A. TEISSIER)
Tel : 04 90 95 33 70 e-mail : famillesruralescabannes@gmail.com

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE		
JOURS	HORAIRES	
du Lundi au Vendredi	7h30 - 18h30	
PÉRIODES DE FERMETURE		
I semaine à Noël	I semaine à Pâques	3 semaines en août

La crèche L'EAU VIVE est un établissement d'accueil des enfants de 3 mois à 3 ans. La structure a une capacité d'accueil de 30 berceaux. Elle est gérée par l'Association FAMILLES RURALES de Cabannes. C'est un lieu de vie où une équipe responsable et cohérente accompagne avec respect, bienveillance et écoute l'enfant et sa famille. Les pas vers l'autonomie ne peuvent se faire sans une réelle relation de confiance avec les parents, c'est pourquoi nous voulons faire de l'Eau Vive un lieu de dialogue et d'échanges en favorisant le discours non seulement autour de l'enfant, mais avec l'enfant.

Les inscriptions à la crèche se font, auprès de la directrice, avant le 31 mars de l'année pour une rentrée en septembre. La commission d'attribution de places est composée de la direction et des membres du conseil d'administration. Ils se réunissent une fois par an, la première quinzaine d'avril, pour étudier les demandes reçues et attribuer les places en fonction de critères définis.

2° « LA CABANETTE » Lieu d'Accueil Parents/Enfants

Structure porteuse : Crèche L'Eau Vive Tel : 04 90 95 33 70
Lieu de permanence : Centre Socioculturel Gabriel Chaîne - Place du 8 Mai 1945
Lieu d'accueil Enfant-Parent pour les enfants âgés de 0 à 3 ans.

JOUR ET HORAIRES D'OUVERTURE	
JOUR	HORAIRES
Mardi (hors vacances scolaires)	9h - 12h
PÉRIODE DE FERMETURE	
Juillet - Août	

LA CABANETTE CÔTÉ ENFANTS Lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent.

LA CABANETTE CÔTÉ PARENTS c'est un lieu de sociabilisation, où l'on vient se rencontrer, partager, jouer, se questionner, créer du lien, autour de l'enfant. l'accueil est libre et sans inscription et anonyme.



3° LE CAFÉ PARENTS Li Barjà café patin couffin

Un samedi par mois, de 9h30 à 11h, au pôle intergénérationnel. L'entrée est libre et sans inscription.

Cette instance permet aux familles de partager et échanger librement autour d'une question, d'un souci rencontré ou d'une expérience vécue avec leur(s) enfant(s). Ces rencontres valorisent la relation et permettent de renforcer la confiance et l'estime du parent dans son rôle.



N'HÉSITEZ PAS !

**VENEZ FAIRE CONNAISSANCE
AVEC L'ÉQUIPE ET VISITER NOTRE STRUCTURE**

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Responsable : Nadine SEVESTRE

Adresse : Espace de la Libération - 10, avenue de la libération
13210 SAINT RÉMY DE PROVENCE

Tel : 04 90 24 33 55

Port : 07 85 63 46 72

Mail : alpillles@relaispetiteenfance.com

Lieu de permanence : Centre Socioculturel Gabriel Chainé - Place du 8 Mai 1945

MODALITÉS DE PERMANENCE	
ACCUEIL COLLECTIF	HORAIRES
3 ^{ème} lundi de chaque mois	9h30 - 12h
ACCUEIL INDIVIDUEL SUR RDV 07 85 63 46 72	HORAIRES
3 ^{ème} lundi de chaque mois	13h30 - 16h30

Le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette (RPE) est un service d'information et d'accompagnement. C'est un service de proximité neutre et gratuit à disposition du public, mis en place par votre municipalité. Il est géré par un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour la gestion du Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette. Le RPE couvre un territoire de 13 communes.

Pour les familles et futurs parents : Véritable lieu d'écoute, de soutien, d'échanges et d'accompagnement.

Service de proximité sur le territoire pour les familles qui recherchent une solution d'accueil. A cet égard, le service informe les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire, favorise la mise

en relation entre les parents et les assistants maternels (et le cas échéant la garde à domicile) et accompagne les particuliers employeurs dans l'appropriation de leurs droits et obligations.

Pour les professionnels, c'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange entre professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et garde d'enfants à domicile). Le service propose également un accompagnement à la professionnalisation et à l'amélioration des pratiques, ainsi qu'une lutte contre la sous-activité et le manque d'attractivité du métier.

TEMPS D'ACCUEIL COLLECTIF

Sur la commune de Cabannes, le Relais Petite Enfance est présent les 3^{èmes} lundis de chaque mois, le matin, pour le temps d'accueil à destination des enfants et des professionnels au centre socioculturel. Les rencontres individuelles avec les familles sont sur RDV l'après-midi au pôle intergénérationnel, mais peuvent également se faire dans les locaux du siège à St Rémy-de-Provence ou sur une autre commune du territoire couvert par le service.



À Cabannes, une réelle dynamique s'est créée au sein du Relais Petite Enfance grâce à la mobilisation et l'investissement de tous. Soutenues par la municipalité, des actions pédagogiques ont pu être mises en place : sortie chez les pompiers, ateliers poney, ateliers yoga musique, atelier motricité, spectacles...

Des projets annuels ont vu le jour grâce à un travail de collaboration avec la médiathèque et la crèche « l'eau vive » afin de créer une dynamique partenariale communale dans l'intérêt du jeune enfant.



Les 12 assistantes maternelles bénéficient également des « temps lecture » proposés à la médiathèque avec Chantal, bénévole.

Les assistants maternels sur la commune représentent 12 professionnels proposant 41 places d'accueil.

ACTION PARTENARIALE COMPLÉMENTAIRE

Dans le cadre de ses missions élargies, le service Relais Petite Enfance, sur l'ensemble de son territoire, participe à une mission complémentaire. Elle vise à favoriser l'insertion professionnelle et sociale des parents en levant le frein à l'emploi que constitue la garde d'enfant. Le dispositif SIT'SAJE vient compléter l'offre de service. Si vous rencontrez un frein en matière de garde d'enfants. Vous pouvez nous contacter ou vous rapprocher du CCAS de Cabannes .



Coordonnées :

Pour toute question, contacter le 0785634672, ou adresser un mail alpillles@relaispetiteenfance.com

Facebook : Relais Petite Enfance Alpillles Montagnette

Le service RPE n'a pas de fonction de contrôle, ni d'employeur.

Pour rappel, le Conseil départemental a pour mission l'attribution et le suivi des agréments des assistants maternels : 04.13.31.56.31 ou smape@departement13.fr

<https://www.departement13.fr/nos-actions/enfance-famille/les-dispositifs/les-assistantes-maternelles/>

Pour plus d'informations voici le lien vers le site officiel Caf :

<https://monenfant.fr/>

**Le Relais Petite Enfance
Alpillles Montagnette**

Maison de la Petite Enfance • Espace de la Libération • 12210 St-Rémy-de-Provence
10 Avenue de la Libération • 13210 St-Rémy-de-Provence
☎ : 04.80.24.33.55
🌐 : alpillles@relaispetiteenfance.com

**Le Relais Petite Enfance
Alpillles Montagnette**

Service de référence de l'accueil du jeune enfant
pour les parents et les professionnels

SECTEUR 1 - 07.85.63.46.72

Barbançon	3 ^{ème} lundi	Espace Baron de Chabert
Unchaumont et (St-Jean)	3 ^{ème} mardi	"Le Jardin"
BENTON	3 ^{ème} mardi	Lesons Petite Enfance
Plus d'Orign	2 ^{ème} mardi	Rue de la Croix-Rouge
		Centre Paul Pascal

SECTEUR 2 - 07.85.63.46.72

Cabannes	3 ^{ème} mardi	Centre départemental
Montgibaud	2 ^{ème} mardi	Centre des usagers
Riez	2 ^{ème} mardi	Centre des usagers
Verquignes	à la demande	Mairie

SECTEUR 3 - 06.85.48.72.47

Le Puy	3 ^{ème} mardi	Centre des associations
Orign	à la demande	Mairie
Rognons	2 ^{ème} mardi	Centre Culturel
SEBASTIA DU CLOS	2 ^{ème} vendredi	Mairie des associations
St Rémy de Provence	à la demande	Centre libella Petite Enfance

SECTEUR 3
Le Puy
Orign
Rognons
Saint-Rémy-de-Provence

Contact : 06.85.48.72.47

SECTEUR 2
Cabannes
Montgibaud
Verquignes

Contact : 07.85.63.46.72

SECTEUR 1
Barbançon
Châteauneuf
Benton
Plus d'Orign

Contact : 07.85.63.46.72

Permanence téléphonique de 14h à 15h

Le service est hébergé sur les serveurs hébergés au SMIIL
Lieux de permanence sur rendez-vous

Le Relais Petite Enfance n'a pas de fonction de contrôle
ni d'employeur.
Le Conseil départemental a pour mission l'attribution et le suivi des agréments des assistants maternels et leur suivi :

Le Relais Petite Enfance n'a pas de fonction de contrôle
ni d'employeur.
Le Conseil départemental a pour mission l'attribution et le suivi des agréments des assistants maternels et leur suivi :

SERVICE DES VIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE GEMPE
11 rue St Martin - 13000 MARSEILLE
04.13.31.56.31 ou smape@departement13.fr

Le Relais Petite Enfance n'a pas de fonction de contrôle
ni d'employeur.
Le Conseil départemental a pour mission l'attribution et le suivi des agréments des assistants maternels et leur suivi :

SERVICE DES VIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE GEMPE
11 rue St Martin - 13000 MARSEILLE
04.13.31.56.31 ou smape@departement13.fr

Informer et accompagner les adultes pour mieux accueillir les enfants

Le Relais Petite Enfance est un service nébre et géré par la CAF et soutenu par le Conseil Départemental.
Il s'adresse aux parents, futurs parents, enfants, assistants maternels, candidats à l'agrément, professionnels de l'accueil individuel.

POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS

Vous connaissez un mariage ou un
Vous connaissez déjà votre enfant à un
assistant maternel agréé

- Vous souhaitez au RPE :**
- Le faire afin de faire la médiation entre les deux familles
 - Des informations sur l'état de santé de votre enfant
 - Des conseils à l'usage des assistants maternels ou des professionnels de l'accueil individuel
 - Des conseils à l'usage des assistants maternels ou des professionnels de l'accueil individuel
 - Des conseils à l'usage des assistants maternels ou des professionnels de l'accueil individuel
- (MAE, OVC, en particulier)
Des propositions de mises en situation de lecteurs de votre enfant (par exemple, à l'école, à la crèche, à la maison, etc.)
- Les conseils à l'usage des assistants maternels ou des professionnels de l'accueil individuel
(DEES, MEBM, MEBP, SAPE, ...)**

POUR LES PROFESSIONNELS OU FUTURS PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Vous souhaitez au RPE
vous rencontrer en personne ou
vous rencontrer en ligne

- Vous souhaitez au RPE :**
- Des conseils à l'usage des assistants maternels ou des professionnels de l'accueil individuel
 - Des conseils à l'usage des assistants maternels ou des professionnels de l'accueil individuel
 - Des conseils à l'usage des assistants maternels ou des professionnels de l'accueil individuel
 - Des conseils à l'usage des assistants maternels ou des professionnels de l'accueil individuel
 - Des conseils à l'usage des assistants maternels ou des professionnels de l'accueil individuel
 - Des conseils à l'usage des assistants maternels ou des professionnels de l'accueil individuel

POUR LES JEUNES ENFANTS

La ville propose aux jeunes enfants (de moins de 6 ans)
accompagnés des assistants maternels
ou des gardes à domicile :

- Du matériel de jeu et de lecture adaptés à leur âge
 - Des activités de lecture et de jeux adaptés à leur âge
 - Des conseils à l'usage des assistants maternels ou des professionnels de l'accueil individuel
- La présence d'un adulte accompagnant est obligatoire
pour accéder à ces services.**



CULTURE

MÉDIATHÈQUE LÉOPOLD VIDAU

Responsable : Myriam LE ROY

Bibliothécaire : Blanche PASTOR

Adresse : Espace Intergénérationnel « La Durance » - Boulevard Saint-Michel

Tel : 04 90 90 47 96

e-mail : mediatheque@mairie-cabannes.fr
culture@mairie-cabannes.fr

 Retrouvez toute l'actualité de la Médiathèque (via votre compte Facebook)
www.facebook.com/Médiathèque-L-VIDAU-de-Cabannes-104709654617549/

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE	
JOURS	HORAIRES
Mardi	9h30 - 12h
Mercredi	9h - 12h / 14h - 18h
Vendredi	15h - 18h
Samedi	9h - 12h

RAPPEL MODALITÉS DE PRÊT PAR LECTEUR	
4 livres et 2 magazines pour 3 semaines	2 CD et 2 DVD, pour 2 semaines

Si vous ne souhaitez pas vous inscrire, la lecture sur place est gratuite quel que soit votre âge !

A la médiathèque, il y a aussi des outils numériques : tablettes, ordinateurs et liseuses.

La médiathèque accueille et propose également des animations aux écoles, à la crèche, au Relais Assistantes Maternelles (RAM).



Tout au long de l'année, participez aux animations régulières Atelier créatif, Café littéraire et ponctuelles Escape Game, jeux de société, origami...

Nouveau service : Le portage à domicile.

Problème de santé ? Difficulté à vous déplacer ?

Pas d'inquiétude, la médiathèque vient à vous.

Renseignements au 04 90 90 47 96.

LA MÉDIATHÈQUE EN SEPTEMBRE

- **Exposition de l'association du Foyer Rural :** Du 12 au 30 septembre
- **Café Création :** Samedi 23 septembre de 9h30 à 11h30
- **Café Littéraire (Public adulte) :** Vendredi 29 septembre à 15h

Venez partager avec nous l'un de vos coups lecture coups de cœur «Médiathèque» de l'année 2023.

LA MÉDIATHÈQUE EN OCTOBRE

- **Exposition sur les déchets :** du 7 au 31 octobre
Identifiez vos déchets, j'agis pour ma planète. Animation pour les classes les 12 et 19 octobre.
- **Troc aux plantes :** Samedi 14 octobre de 9h30 à 11h30
- **Café créatif « Halloween » :** Mardi 31 octobre à 13h30

MÉDIATHÈQUE EN NOVEMBRE

- **Café Littéraire (Public adulte) :** Vendredi 24 novembre à 15h
Venez partager avec nous l'un de vos coups lecture coups de cœur «Médiathèque» de l'année 2023.
- **Atelier Créatif :** Mercredi 29 novembre à 14h30

MÉDIATHÈQUE EN DÉCEMBRE

- **Spectacle de Noël :** Samedi 9 décembre à 15h Gratuit sur inscription
« Un nouveau renne pour Noël » au centre socioculturel (*places limitées*)
- Spectacle humoristique et interactif et musical autour de la magie de Noël. À partir de 3 ans (45 min).
- **Atelier Créatif de Noël :** Mercredi 20 décembre à 14h30
- **Café Littéraire (Public adulte) :** Vendredi 22 décembre à 15h
Venez partager avec nous l'un de vos coups lecture coups de cœur « Médiathèque » de l'année 2023.

Nouveau CINEMA :

Dès le mois d'octobre une séance cinéma par mois GRATUITE au centre socioculturel.

Séance enfants le mercredi à 14 h, les :

- 11 octobre « Le Voyage extraordinaire de Samy »
- 8 novembre « Les Rois de la glisse »
- 13 décembre « Une histoire magique ».

Prochaines séances les mercredis :

- 10 janvier
- 14 février
- 13 mars.



**N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER
POUR TOUT RENSEIGNEMENT !**



ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES



LE STADE CABANNAIS (foot)



Présidents : Joël CHAUVET & Yannick LEGER

www.facebook.com/Club-Olympique-Cabannais-714942598655379/



ÉCOLE DE MUSIQUE Alpilles Durance Luberon



Responsable : Pierre GUIRAND

Port : 06 63 07 62 22

Piano, Orgue électronique, Synthétiseur et formation musicale.



FOYER RURAL



Présidente : Monique ANDREU

Vice-présidente : Jacky VOULLET

Trésorière : Gina KOITTING

Secrétaire : Nicolas LIGNY

e-mail : Infos.foyerruralcabannes@gmail.com

Site internet : <http://foyerruraldecabannes.blogspot.com>

Depuis 1947, le Foyer Rural de Cabannes adhère à différentes fédérations nationales, régionales et départementales, sportives ou culturelles pour proposer ses activités.

Chaque année, nous accueillons avec plaisir, tous les cabannais et les habitants des villages voisins chaleureusement.

Nous avons à cœur de faciliter et de développer l'initiation à la pratique d'activités physiques, sportives, créatives et culturelles pour tous les membres qui le désirent.

Le Foyer Rural de Cabannes propose plus de 15 activités pour la saison 2023-2024, dont 2 nouveautés : la Capoeira et le Cirque. N'hésitez pas à consulter notre site internet !

Vous pouvez nous contacter par mail, les membres du bureau se tiennent à votre disposition.



INTERVENANTS 2023/2024

Foyer Rural Cabannes
Les horaires précis sur : foyerruraldecabannes.blogspot.com

BIEN-ÊTRE



SOPHROLOGIE
Françoise DENAIN
06 81 57 17 09

REIKI
Christiane SOLURY
06 73 05 11 31

YOGA Adultes
Elisabeth ROGER
06 61 97 17 66

YOGA Enfants
Julie LENY LINARES
06 18 20 15 59

ATELIERS ÉCRITURE
Pascale CARRIÈRE-MERIC
07 61 04 97 53

ARTS DU CIRQUE
Gina KOITTING
06 20 93 27 75

PEINTURE
Jackie VOULLET
Xavier DOROTTE
06 29 85 03 92

DANSE & GYM

**CARDIO FIT, GYM,
DOUCE, PILATES, GYM,
DANSE MODERNE**
Carole FABRE
06 10 14 86 01

**ROCK, SALSA,
BACHATA**
Thomassine
DEL LA POSTA
06 23 02 30 75

ARTS MARTIAUX

KARATE / KOBUDO
Christian VENTURINI
06 28 80 82 56

ARNIS KALI ESKRIMA
Nicolas LIGNY
06 24 25 75 03

CAPOEIRA
Karine
06 68 11 60 83

SPORT & PLEIN AIR

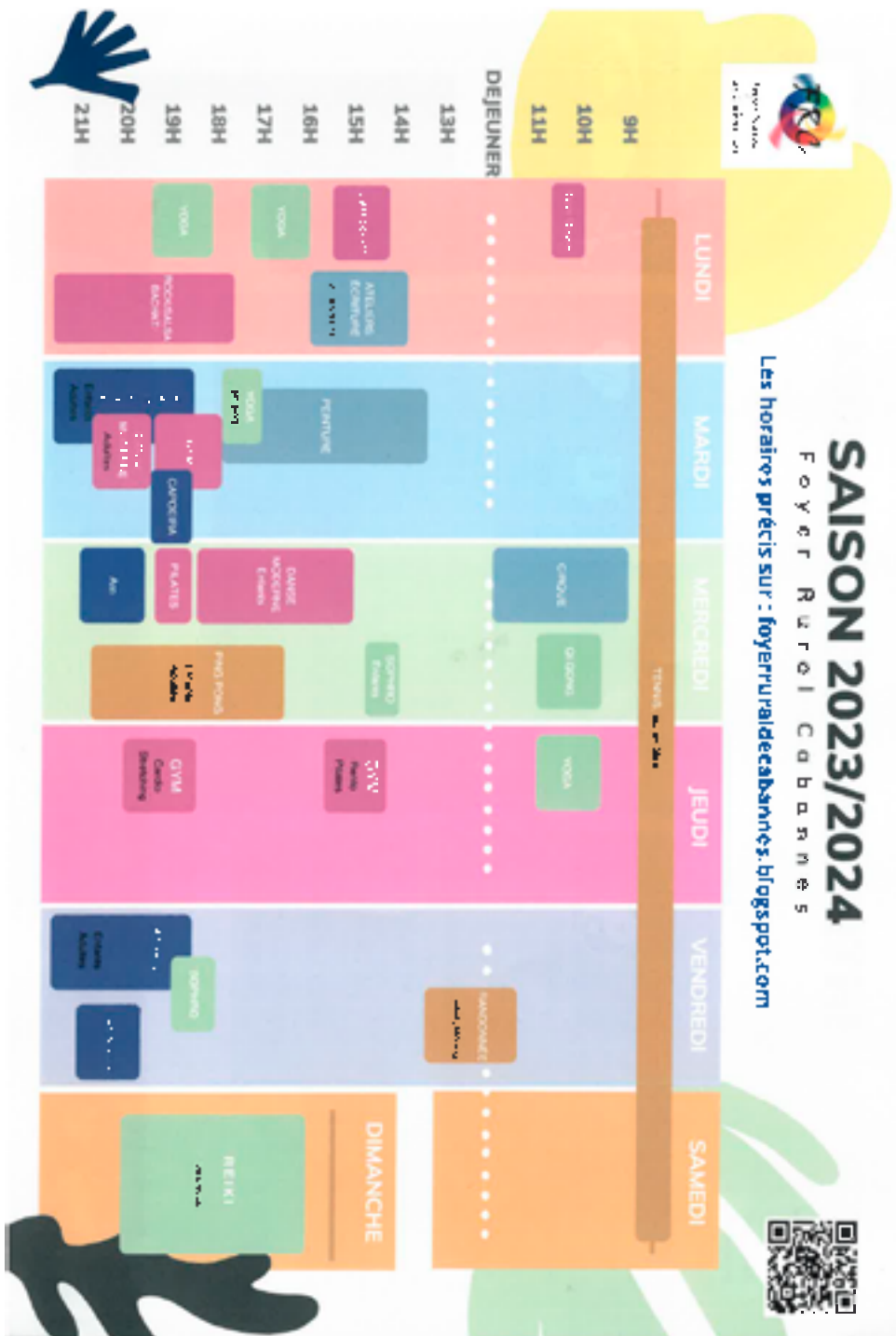


PING PONG
Didier LANGLUME
06 20 45 76 95

RANDONNÉE
Christian BRUN
06 78 10 93 48

TENNIS
Mail Foyer Rural :
infos.foyerruralcabannes@gmail.com





ECB CAPOEIRA

Présidente : Karine
Tél. 06 68 11 60 83

e-mail : ecb-capoeira-l3@outlook.fr
Lieu : Foyer Rural

 facebook.com/ECB83/
Site Web : www.ecb44.fr



Cours de Capoeira de type régional : lutte brésilienne avec fusion de danse, acrobatie, instruments et chants portugais.

Les cours sont ouverts à tous les niveaux. Mixte et intergénérationnels, vous pouvez y venir en famille (adultes et enfants).

Vous apprendrez les mouvements de base de la Capoeira : défense, attaque et le déplacement. Un travail est également fait en remise en forme et acquisition et entretien de souplesse du corps.

Ensuite le cours se décline en apprentissage de quelques exercices simples d'acrobatie : roue, travail au ballon de yoga, etc). Le côté culturel est abordé par les chants et les instruments.

La Capoeira est une activité complète car elle est sportive et physique mais chacun va à son rythme. Elle reste une lutte et la discipline est de rigueur. Les cours se déroulent en musique et pieds-nus.

Cours d'essai préalable possible.



JUDO JUJITSU CLUB CABANNAIS

Présidente : Christine MENICHINI

Tél. 06 10 41 08 15

Professeur : Guillaume RAMIREZ

professeur DE

Port : 06 82 22 53 00

e-mail : judojujitsuclubcabannais@orange.fr

Lieu : Dojo - Espace Intergénérationnel « La Durance »



Le Judo - Ju Jitsu

Meilleur sport pour vos enfants - **A partir de 3 ans**

Au Dojo du Pôle intergénérationnel Guillaume vous accueille tous les lundis et jeudis soir à partir de 17h15

Sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le judo est adapté à toutes les tranches d'âge. Véritable sport éducatif, il permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Le judo-ju jitsu est un sport pour tous qui procure un véritable équilibre. Activité de détente et de plaisir, c'est une discipline basée sur l'échange et la progression. L'apprentissage se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de l'individu, ce qui permet à chacun d'évoluer à son rythme.

4 bonnes raisons d'inscrire votre enfant au Judo-Ju Jitsu :

- Lui apprendre les valeurs citoyennes
- Pour qu'il prenne confiance en lui
- Pour apprendre à se défendre
- Pour canaliser son énergie

L'association est conventionnée et accepte :

- Le Pass-sport
- La carte collégien de Provence
- Les bons CAF
- Les paiements des CSE

SPORTING OLYMPIQUE CABANNAIS (cylisme)

Président : Jean-Marc SLAVINSKY

Port : 07 82 99 07 78

e-mail : socabannais@gmail.com



ÉCOLE DE MUSIQUE Alpilles Durance Luberon

Responsable : Pierre GUIRAND

Port : 06 63 07 62 22

Piano, Orgue électronique, Synthétiseur et formation musicale.



CABANNES
Ecole de
Musique

REPRISE DES COURS

ORIENTATION
Piano
Orgue Électronique
Variétés
Synthétiseur
Variétés Moderne
Formation Musicale

ENSEIGNEMENT
aux enfants
(à partir de 6 ans)
adolescents et adultes
sans restriction d'âge

COURS PARTICULIERS

INSCRIPTIONS
ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL
LA DURANCE

LES JOURS SUIVANTS
PAR TÉLÉPHONE

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
06 63 07 62 22 ou **06 21 17 35 45**

ENERGY FUN MUSIC

L'Association Energy'fun-Music de Cabannes anime des ateliers de chant et d'initiation scénique, dès l'âge de 8 ans, encadré d'un professeur diplômé et d'animateurs.

Le chant est un moyen de communication universel, il procure un meilleur équilibre physique et psychologique. Il conduit également à un esprit d'équipe et à être créatif. Chaque année nous amenons nos élèves à partager des moments humanitaires, pour nos aînés (maison de retraite) et pour des enfants en situation de handicap, sous forme de concert spectacles.

Energy'fun-Music Atelier débutants



Les places Juniors sont limités à 14 pour l'année Scolaire 2023/2024.

En septembre 2 initiations gratuite. les 13 et 27 Septembre 2023 en Salle du Bureau, 8 Place du 8 mai 1945 à Cabannes 13440

Horaire réception des enfants 15h45 à 19h00 variable selon l'âge et le niveau de l'enfant.

Tarif : 15€ adhésion
Atelier annuel 155€ -
Contact : 06 52 12 88 21 Laurette Venet



SEPTEMBRE 2023	OCTOBRE 2023	NOVEMBRE 2023	DECEMBRE 2023	JANVIER 2024	FÉVRIER 2024	MARS 2024	AVRIL 2024	MAI 2024	JUIN 2024	JUILIET 2024	AOÛT 2024
VEN 1 SAM 2 DIM 3 LUN 4 MAR 5 MER 6 JEU 7 VEN 8 SAM 9 DIM 10 LUN 11 MAR 12 MER 13 JEU 14 VEN 15 SAM 16 DIM 17 LUN 18 MAR 19 MER 20 JEU 21 VEN 22 SAM 23 DIM 24 LUN 25 MAR 26 MER 27 JEU 28 VEN 29 SAM 30 DIM 31	SAM 1 DIM 2 LUN 3 MAR 4 MER 5 JEU 6 VEN 7 SAM 8 DIM 9 LUN 10 MAR 11 MER 12 JEU 13 VEN 14 SAM 15 DIM 16 LUN 17 MAR 18 MER 19 JEU 20 VEN 21 SAM 22 DIM 23 LUN 24 MAR 25 MER 26 JEU 27 VEN 28 SAM 29 DIM 30 LUN 31	VEN 1 SAM 2 DIM 3 LUN 4 MAR 5 MER 6 JEU 7 VEN 8 SAM 9 DIM 10 LUN 11 MAR 12 MER 13 JEU 14 VEN 15 SAM 16 DIM 17 LUN 18 MAR 19 MER 20 JEU 21 VEN 22 SAM 23 DIM 24 LUN 25 MAR 26 MER 27 JEU 28 VEN 29 SAM 30 DIM 31	VEN 1 SAM 2 DIM 3 LUN 4 MAR 5 MER 6 JEU 7 VEN 8 SAM 9 DIM 10 LUN 11 MAR 12 MER 13 JEU 14 VEN 15 SAM 16 DIM 17 LUN 18 MAR 19 MER 20 JEU 21 VEN 22 SAM 23 DIM 24 LUN 25 MAR 26 MER 27 JEU 28 VEN 29 SAM 30 DIM 31	LUN 1 MAR 2 MER 3 JEU 4 VEN 5 SAM 6 DIM 7 LUN 8 MAR 9 MER 10 JEU 11 VEN 12 SAM 13 DIM 14 LUN 15 MAR 16 MER 17 JEU 18 VEN 19 SAM 20 DIM 21 LUN 22 MAR 23 MER 24 JEU 25 VEN 26 SAM 27 DIM 28 LUN 29 MAR 30 MER 31	FÉV 1 MAR 2 JEU 3 VEN 4 SAM 5 DIM 6 LUN 7 MAR 8 MER 9 JEU 10 VEN 11 SAM 12 DIM 13 LUN 14 MAR 15 MER 16 JEU 17 VEN 18 SAM 19 DIM 20 LUN 21 MAR 22 MER 23 JEU 24 VEN 25 SAM 26 DIM 27 LUN 28 MAR 29 MER 30 JEU 31	MAR 1 LUN 2 MAR 3 JEU 4 VEN 5 SAM 6 DIM 7 LUN 8 MAR 9 MER 10 JEU 11 VEN 12 SAM 13 DIM 14 LUN 15 MAR 16 MER 17 JEU 18 VEN 19 SAM 20 DIM 21 LUN 22 MAR 23 MER 24 JEU 25 VEN 26 SAM 27 DIM 28 LUN 29 MAR 30 MER 31	AVR 1 MAY 2 JUN 3 JUL 4 AÛT 5 SEP 6 OCT 7 NOV 8 DEC 9 JAN 10 FÉV 11 MAR 12 AVR 13 MAY 14 JUN 15 JUL 16 AÛT 17 SEP 18 OCT 19 NOV 20 DEC 21 JAN 22 FÉV 23 MAR 24 AVR 25 MAY 26 JUN 27 JUL 28 AÛT 29 SEP 30 OCT 31	MAR 1 AVR 2 MAY 3 JUN 4 JUL 5 AÛT 6 SEP 7 OCT 8 NOV 9 DEC 10 JAN 11 FÉV 12 MAR 13 AVR 14 MAY 15 JUN 16 JUL 17 AÛT 18 SEP 19 OCT 20 NOV 21 DEC 22 JAN 23 FÉV 24 MAR 25 AVR 26 MAY 27 JUN 28 JUL 29 AÛT 30 SEP 31	MAR 1 AVR 2 MAY 3 JUN 4 JUL 5 AÛT 6 SEP 7 OCT 8 NOV 9 DEC 10 JAN 11 FÉV 12 MAR 13 AVR 14 MAY 15 JUN 16 JUL 17 AÛT 18 SEP 19 OCT 20 NOV 21 DEC 22 JAN 23 FÉV 24 MAR 25 AVR 26 MAY 27 JUN 28 JUL 29 AÛT 30 SEP 31	FÉV 1 MAR 2 AVR 3 MAY 4 JUN 5 JUL 6 AÛT 7 SEP 8 OCT 9 NOV 10 DEC 11 JAN 12 FÉV 13 MAR 14 AVR 15 MAY 16 JUN 17 JUL 18 AÛT 19 SEP 20 OCT 21 NOV 22 DEC 23 JAN 24 FÉV 25 MAR 26 AVR 27 MAY 28 JUN 29 JUL 30 AÛT 31	

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le samedi soir après la classe.

Calendrier scolaire 2023-2024
www.ac-canceres-scolaires-education.fr

ZONE A
Académie de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Nancy, Nice, Orléans, Reims, Rouen, Strasbourg

ZONE B
Académie d'Alsace-Moselle, Amiens, Lille, Nancy, Metz, Mulhouse, Nice, Normandie, Orléans, Paris, Rennes, Reims, Strasbourg

ZONE C
Académie de Créteil, Montpellier, Pau, Toulouse, Versailles

TU CHERCHES UN JOB D'ÉTÉ ? LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE



Viens rejoindre notre équipe dynamique pour les vacances d'été 2024, en tant qu'animateur (certifié ou stagiaire) au centre de loisirs ou/et à la colonie d'Auroux.

Sous l'autorité du responsable du directeur, l'animateur devra participer à la réalisation des activités de loisirs estivales.

Pour postuler il faut :

- Avoir plus de 18 ans
- Être disponible entre le 7 juillet et le 16 août
- Envoyer CV et lettre de motivation (+ BAFA si obtention) + disponibilités

Vos candidatures sont à adresser au plus tard le 30 avril 2024 à :

enfance.jeunesse@mairie-cabannes.fr



Tu veux passer ton BAFA ?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un brevet reconnu et délivré par l'État, accessible dès 16 ans. Il permet d'exercer les fonctions d'animateur.trice dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs (colonies, centre de vacances, centre de loisirs).

Financement possible via CAF, Mission locale, Mairie,...

